

# Contrôler techniquement la production sur un chantier Gros Œuvre

## OBJECTIFS

Assurer le contrôle de la qualité de l'exécution des travaux de production du Gros Œuvre en référence et en application des règles de l'art.



## PUBLIC CONCERNE

- ◆ Salarié, demandeur d'emploi
- ◆ Contrat de professionnalisation
- ◆ Contrat d'apprentissage
- ◆ Compte personnel de formation (CPF)
- ◆ Projet de Transition Professionnel (ex CIF)
- ◆ Financement entreprise
- ◆ Financement personnel



## MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Formation pratique et théorique en centre

## DUREE

21 heures

## LIEU ET DATE

Pôle Bâtiment du GRETA Nord Isère à Villefontaine  
Entrées et sorties permanentes

## VALIDATION

Attestation de formation  
Attestation d'Acquis de la formation

## METHODES MOBILISEES ET MODALITÉS D'EVALUATION

Evaluation en Cours de Formation

## PRÉ-REQUIS

Modules :

- ◆ OS2 GO: Exploiter les plans d'exécution
- ◆ PM1 GO: Identifier les techniques de mise en œuvre.

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation



## CONTACTS

GRETA NORD ISERE  
Pôle Bâtiment à Villefontaine  
Tél. 04.74.96.75.15  
pole-batiment@gretani.com

## COÛT DE LA FORMATION:

20€00 de l'heure

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur le site du Greta Nord Isère, en pied de page de la page d'accueil

## INDICATEURS DE RESULTATS :

Satisfaction usagers GRETA NORD ISERE 2021 ★★★★★

# Contrôler techniquement la production sur un chantier Gros Œuvre

## CONTENUS:

- Identifier et utiliser les documents réglementaires régissant la construction.
- Contrôler les matériaux, les produits et les composants entrant ou produits sur le chantier, afin d'assurer leurs conformités aux stipulations concernant leurs qualités et aux exigences environnementales.
- Contrôler les moyens et processus d'exécution afin d'assurer la conformité des travaux aux règles de l'art et aux qualités spécifiées dans le CCTP et dans la charte environnementale.
- Assurer le contrôle permettant d'atteindre la norme énergétique fixée.